

# VILLE DE HOUEMONT



# LE MESSENGER

PUBLICATION A PERIODICITE VARIABLE

N°59 - OCTOBRE 2001

Site internet : <http://houdemont.com>

## DECISIONS MUNICIPALES Conseil du 24 SEPTEMBRE 2001

### 1. BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2001

Quelques ajustements mineurs ont été opérés dans certains chapitres de la section de fonctionnement.

En investissement, le conseil municipal a voté les dépenses pour les articles suivants :

Décors lumineux	55.000 F
Véhicules	55.000 F
Jeux - Parc Public de la Ronchère	80.000 F

Le budget supplémentaire s'équilibre à :

**1.101.489,56 F en section de fonctionnement**

**1.659.930,79 F en section d'investissement**

**Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget supplémentaire.**

### 2. CLASSE DE DÉCOUVERTE A LA NEIGE 2002

Le conseil municipal a donné son accord quant à l'organisation d'un séjour en classe de neige. Suite aux différents contacts pris auprès de la Fédération des Œuvres Laïques (organisatrice) d'une part et du directeur de l'école élémentaire d'autre part, le séjour en classe de neige pourrait avoir lieu à **ONNION** (Haute-Savoie) - du 4 au 13 mars 2002. Tarification avec 2 animateurs B.A.F.A.

#### DATES A RETENIR

OPÉRATION BRIOCHES	samedi	13 octobre
BALAYAGE DES RUES	mercredi	17 octobre
SCÈNES D'OCTOBRE (Salle Polyvalente)	les 20-21 et 27-28 octobre	
CÉLÉBRATION ARMISTICE	dimanche	11 novembre
RAMASSAGE D'OBJETS HÉTÉROGÈNES	jeudi	15 novembre
Bourse instruments de musique (Salle Poly.)	samedi	17 novembre
CLUB DES ARTS (expo. S. Polyvalente)	les	1er et 2 décembre
Défilé et spectacle SAINT NICOLAS	dimanche	9 décembre

Bilan financier de la classe de neige 2001 :

### DÉPENSES

* F.O.L. - 50 élèves	125.860 F
* rémunération enseignants	1.582 F
* divers (visites-téléphone...)	2.875 F
* photos	410 F
* transports	<u>15.300 F</u>
total	146.027 F

### RECETTES

* participations familiales	62.672 F
-----------------------------	----------

<b>Charge communale</b>	<b>57,09 %</b>
<b>Charge des familles</b>	<b>42,91 %</b>

Il convient de préciser que le barème des participations financières des familles est arrêté par le conseil municipal après avoir pris connaissance des revenus des familles demandés par la mairie. En mars 2002 - deux classes de CM2 - soit **50 élèves** partiront en classe de neige.

### 3. ACHAT VÉHICULE

Dans le cadre du renouvellement du parc automobiles, le conseil municipal a voté l'achat d'un véhicule pour la somme de 55.000 F.

### 4. DÉCORS LUMINEUX

Le conseil municipal ayant également voté dans le budget supplémentaire la mise en place de décors lumineux pour les fêtes de fin d'année, il autorise le Maire à passer les commandes auprès des Établissements LEBLANC (fourniture des décors) et de la Société GUERINEAU pour la pose des coffrets électriques réglementaires.

Zones concernées : le haut du village et la rue du Poncel.

### 5. CONVENTION SCÈNES D'OCTOBRE

Le conseil municipal approuve et autorise le Maire à signer la convention devant intervenir entre le Théâtre des Sources, la Fédération des Œuvres Laïques et la commune, concernant l'organisation d'un événement théâtral intitulé «**les Scènes d'Octobre**» du **19 au 28 octobre 2001**.

### Objectifs :

- proposer une animation culturelle de qualité pour les habitants de Houdemont et de la partie sud de l'agglomération nancéienne,
- favoriser la participation et l'expression des publics,
- susciter une rencontre entre comédiens professionnels et amateurs.

### 6. INSTALLATIONS CLASSÉES - ENQUÊTE PUBLIQUE - EXTENSION CENTRE COMMERCIAL CORA

**La Société G.M.A. CORA** a présenté une demande à l'effet d'être autorisée à procéder à l'extension de son centre commercial à Houdemont.

Cette demande, est soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation sur les installations classées et doit faire l'objet d'une **enquête publique** d'une durée **d'un mois** à Houdemont.

Par arrêté du 27 août 2001, M. le Préfet a prescrit l'enquête publique du 24 septembre au 24 octobre 2001.

M. SARTELET assurera les fonctions de commissaire-enquêteur et se tiendra à la disposition du public les 24 septembre et 18 octobre de 9h à 12h et les 3 et 24 octobre de 14h à 17h.

Rappel du projet d'extension du centre commercial CORA de Houdemont :

- extension de la galerie marchande,
- agrandissement du parc de stationnement, en une régularisation de la capacité de la station service,
- aménagement de la voirie d'accès au centre commercial (création d'un embranchement sur l'A330 et création de ronds-points).

**Le conseil municipal émet un avis favorable.**

## **7. RAPPORT ANNUEL 2000 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

Conformément à l'article 73 de la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, le conseil de communauté a voté pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2001 le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement de l'exercice 2000.

Le rapport de la C.U.G.N. reçu en mairie le 30 août 2001 pour information sera mis à disposition du public dans les 15 jours, accompagné de la note de synthèse.

## **8. SUBVENTION - ASSOCIATION DE BASKET**

Le conseil municipal autorise le Maire à verser à l'Association de Basket de Houdemont une subvention exceptionnelle, inscrite au budget supplémentaire, de 20.000 F afin de soutenir l'équipe de " Nationale 3 ".

\*\*\*\*\*

## **BARÈMES DES ALLOCATIONS D'HIVER 2001**

Lors de sa réunion du 1er octobre, le Centre

Communal d'Action Sociale a voté **les barèmes 2001 de l'allocation d'hiver**, pour les personnes retraitées de plus de 65 ans :

- une aide de 2.200 F à une personne seule dont le revenu annuel déclaré aux impôts ne dépasse pas 55.000 F,
- une aide de 2.800 F à une personne seule dont le revenu annuel déclaré aux impôts ne dépasse pas 45.000 F,
- une aide de 3.700 F à une personne seule bénéficiant du Fonds National de Solidarité,
- une aide de 4.200 F à un couple dont le revenu annuel déclaré aux impôts ne dépasse pas 90.000 F.

Les personnes concernées peuvent s'adresser **au secrétariat de la mairie** avec les justificatifs nécessaires **jusqu'au vendredi 26 octobre 2001** (copie de l'avis d'imposition 2000 et relevé d'identité bancaire).

## **PRESBYTÈRE**

Le presbytère, propriété communale, vient d'être libéré suite au départ à la retraite de Monsieur l'Abbé THUOT, curé de la paroisse de Houdemont.

Aucun curé résident n'étant nommé pour le remplacer - suite à un regroupement de paroisses - le presbytère se trouve libre.

En accord avec Monseigneur PAPIN, évêque du diocèse, le presbytère est remis à la commune.

Les activités paroissiales continueront à se dérouler dans la salle Petitpoisson construite par la commune en 1997 et mise gracieusement à la disposition du comité paroissial.

## **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le vendredi matin.

Les écosacs sont ramassés le mercredi matin.

Il faut sortir les sacs, la veille, **à partir de 18h00.**

## RUBRIQUE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

### Les Amis Créatifs

Nous sommes un groupe d'hommes et de femmes âgés de 35 à 50 ans. Nous nous réunissons pour nous détendre, pour dialoguer, pour rencontrer d'autres personnes. Nous avons déjà participé à 2 marchés de Noël, une sortie « draisine », une visite de Strasbourg, un spectacle...

Il est prévu que nous participions aux **Scènes d'octobre**. L'organisation est décidée selon les disponibilités de chacun.

Si vous avez un vendredi sur deux de libre et si vous ne savez pas quoi faire, appelez le 03.83.56.57.98 (Mme JEANROY après 16H). La solution est peut-être là !

## DISPOSITIF *Côté Pile*



Notre commune participe au dispositif *côté Pile* en mettant en place **un point pré-collecte** des piles et accumulateurs usagés à **l'accueil de la Mairie**.

Les piles et accumulateurs contiennent des métaux lourds, **très toxiques** lorsqu'ils sont libérés dans l'environnement.

Mélangés avec les ordures ménagères de votre poubelle traditionnelle, ils sont incinérés ou enfouis en décharge. Ils polluent alors l'eau, l'air ou le sol.

Une seule pile peut polluer 1m<sup>3</sup> de terre pendant 50 ans!

## BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La municipalité, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal propose un stage pour obtenir le B.S.R. Cette formation s'adresse aux adolescent(e)s ayant atteint l'âge de 14 ans et titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière. Début des sessions : lundi 29 octobre 2001.

Se renseigner, au plus vite, à la mairie de Houdemont.



Afin de permettre l'accès au droit à tous les administrés, le Barreau a décidé de mettre en place, **gratuitement**, des consultations juridiques décentralisées avec le concours de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de NANCY. **Les personnes désireuses de rencontrer un avocat** pour connaître leurs droits dans le cadre de contentieux divers **pourront être reçues les samedis 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 9h00 à 11h00 à la Mairie.**

## BRIOCHES DE L'AMITIÉ Au profit de l'A.E.I.M.



La vente par bénévoles se fera au domicile des Houdemontais, le samedi matin 13 octobre à partir de 9 heures.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez **jusqu'au 31 décembre 2001** pour vous inscrire sur les listes électorales.

Se présenter au secrétariat de la mairie avec la carte nationale d'identité.

## L'HEURE DU CONTE



Si tu aimes les belles histoires, viens à « L'heure du conte » à la bibliothèque de la Mairie de 10h15 à 11h30.

Pour le premier trimestre : les samedis 6 octobre, 24 novembre et 8 décembre 2001.

Dépôt légal n°629 - octobre 2001

Mairie de Houdemont - ( 03.83.56.21.22 )

e-mail : [mairie@houdemont.semnet.tm.fr](mailto:mairie@houdemont.semnet.tm.fr)

Site internet : <http://houdemont.com>

Directrice de la Publication :

Mme Anne VALTON

Commission de l'Information :

Vice-Président : M. Daniel MAGRON

Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE - M.EDEL

Mise en page : M. Emmanuel MAHIEU